## LA PENSION DE VIEILLESSE

STATUT DES PERSONNES DÉDOMMAGÉES À L'ÉGARD DES DÉGÂTS CAUSÉS PAR LES INONDATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social peut-il répondre maintenant à la question que je lui ai posée hier?

L'hon. Paul Martin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Le député m'a demandé hier si l'aide fournie à des vieillards pensionnés à titre de dédommagement à l'égard des dégâts causés à leurs habitations au Manitoba par les inondations serait considérée comme revenu aux termes de la loi de la pension de vieillesse. Il sait évidemment que, pour ce qui est du calcul du revenu et de la somme de la pension dans chaque cas particulier, c'est aux provinces qu'il appartient de décider, conformément aux dispo-sitions de la loi. La compensation versée à un vieillard pensionné dont la maison a été détruite par le feu n'est pas considérée comme un revenu. Dans les limites de sa compétence, le gouvernement fédéral estime qu'il en va de même d'un dédommagement versé à un pensionnaire en vue du réaménagement d'une habitation atteinte par les inondations.

#### LES INONDATIONS

SUD DU MANITOBA—LES MENSUALITÉS RELATIVES
AUX MAISONS ÉVACUÉES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. William Bryce (Selkirk): Je désire poser une question au ministre des Ressources et du Développement économique ou, en son absence, à l'adjoint parlementaire du ministre. La Société centrale d'hypothèques et de logement a-t-elle fait des instances auprès des sociétés d'assurances pour que celles-ci s'abstiennent de percevoir les mensualités des gens dont les familles ont été évacuées?

M. George Prudham (adjoint parlementaire au ministre des Ressources et du Développement économique): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre, je prends cette question comme avis et je fournirai demain le renseignement demandé.

SUD DU MANITOBA—PARTIE DE BALLE MOLLE SUR LA COLLINE DU PARLEMENT POUR LE FONDS DE SECOURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Daniel McIvor (Fort-William): Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur, afin de remercier, au nom du fonds de secours aux victimes de l'inondation du Manitoba, ceux qui ont annulé le dîner parlemen-

[L'hon. M. Bradley.]

taire de demain soir afin de fournir aux honorables députés l'occasion d'assister à la joute de balle molle après s'être munis de leur portemonnaie.

## AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AIDE ÉCONOMIQUE AU SUD ET AU SUD-EST— LA RÉUNION DE SYDNEY

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gordon Graydon (Peel): Je désire demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures quand le ministre des Pêcheries (M. Mayhew) sera en mesure de faire un rapport à la Chambre sur la réunion de Canberra? Je l'aurais demandé au ministre, mais il n'est pas ici ce matin.

L'hon. L. B. Pearson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je ne saurais le dire, monsieur l'Orateur. Je consulterai mon collègue le ministre des Pêcheries afin de savoir s'il sera bientôt en mesure de communiquer ce rapport à la Chambre.

#### TRAVAUX DE LA CHAMBRE

MCDIFICATIONS À LA LOI SUR L'ASSISTANCE À L'AGRICULTURE DES PRAIRIES—SÉANCES DU COMITÉ DE L'AGRICULTURE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. A. Ross (Souris): Le ministre de l'Agriculture voudra-t-il s'assurer que la troisième lecture du bill modifiant la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies n'ait pas lieu à un moment où siège le comité de l'Agriculture, parce que la question est étroitement liée au rapport de la Commission canadienne du blé. Les projets de modification en cause ont, en effet, été étudiés l'autre jour par le comité de l'Agriculture en même temps que la Chambre étudiait les modifications à apporter à la loi sur la Commission canadienne du blé. Un bon nombre de députés s'intéressent à ces deux questions.

Le très hon. J. G. Gardiner (ministre de l'Agriculture): Je viens de parler au président du comité de l'Agriculture qui a l'intention, je crois, d'ajourner la séance du comité pendant l'examen de la mesure à la Chambre.

# UNITÉS ÉLECTRIQUES ET PHOTOMÉTRIQUES

DÉFINITIONS CONFORMES AUX RECOMMANDA-TIONS DU COMITÉ INTERNATIONAL DES POIDS ET MESURES

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce) propose la 3° lecture du bill n° 265 concernant les unités de mesure en électricité et en photométrie.

La motion est adoptée; le projet de loi est lu pour la 3° fois et adopté.